

Affiché en mairie le 15 décembre 2009

COMMUNE DE ROLAMPONT
COMPTE-RENDU
SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2009

L'AN DEUX MILLE NEUF, le 14 décembre À VINGT HEURES, LE CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué par M^{me} le 1^{er} adjoint, suppléant le maire empêché, le 4 décembre 2009, s'est assemblé sous la présidence de M^{me} Marie-José Ruel.

Étaient présents : M^{me} RUEL, M^{lles} TORRAILLE, DIOT, M. RANC, adjoints, M^{me} GÉRARD, BOUVIER, CORNEVIN, maires-délégués, DEHAN, DELIN, PELLETIER, MARTY, GOUSSET, LOGEROT, GRATAROLI, WEHRUNG, FLORIOT, conseillers municipaux.

Excusés : M. GALLISSOT, maire, M^{me} DE SA et M. LE BOURVA (procuration à M. Ranc), conseillers municipaux.
M^{me} Marie-José Ruel, 1^{er} adjoint, ouvre la séance à 20 heures.

Ordre du jour

Approbation de la modification des statuts de la Ccel. Compétence *Création et gestion d'un centre aquatique intercommunal structurant à l'échelle du Pays de Langres*,

Approbation de mise à disposition d'un bâtiment communal au bénéfice de la Ccel pour la création d'une micro-crèche,

Approbation de la participation au groupement de commandes de la Ccel, *Études pour réalisation des plans de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics et diagnostics accessibilité des ERP des catégories 1 à 4*,

Permanence d'accueil d'information et d'orientation (PAIO) de Langres. Approbation de la convention de partenariat,

Approbation du contrat d'assurance des risques statutaires,

Approbation des admissions en non-valeur,

Approbation de la destination des coupes en FC de Rolampont. Massif de Charmoilles-Tronchoy,

Décision modificative. Budget du service Eau & assainissement. Participation au Syndicat de Confévron,

Décision modificative. Budget général. Groupement de commande CG52,

Questions diverses.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

M^{lle} Torraille ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Adoption du procès-verbal de la séance du 30 septembre 2009.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°2009-42 Approbation de la modification des statuts de la Ccel. Compétence *Création et gestion d'un centre aquatique intercommunal structurant à l'échelle du Pays de Langres.*

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°2009-43 Approbation de mise à disposition d'un bâtiment communal au bénéfice de la Ccel pour la création d'une micro-crèche.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°2009-44 Approbation de la participation au groupement de commandes de la Ccel, *Études pour réalisation des plans de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics et diagnostics accessibilité des ERP des catégories 1 à 4.*

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°2009-45 Permanence d'accueil d'information et d'orientation (PAIO) de Langres. Approbation de la convention de partenariat.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°2009-46 Approbation du contrat d'assurance des risques statutaires.

N°2009-47 Approbation des admissions en non-valeur.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°2009-48 Approbation de la destination des coupes en FC de Rolampont. Massif de Charmoilles-Tronchoy.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°2009-49 Décision modificative. Budget du service Eau & assainissement. Participation au Syndicat de Confévron.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

./...

N°2009-50 Décision modificative. Budget général. Groupement de commande CG52.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

Déclarations d'intention d'aliéner. Décisions municipales.

N°2009-51 Modification de la délibération n°2008-11 du 3 avril 2008 portant délégations du conseil municipal au maire.

Article L. 2122-22 du Cget. Délégations au 1^{er} adjoint en cas d'absence et d'empêchement du maire.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ, M^{me} le 1^{er} ADJOINT LÈVE LA SÉANCE LE 14 DÉCEMBRE 2009 À 22 HEURES 30 MINUTES.

Pour le maire empêché, le 1^{er} adjoint,

Marie-José Ruel